

Image not found or type unknown



Arnaque de reservation d'Hotel

Par **guizmus**, le **18/11/2009** à **15:18**

Bonjour,

j'ai réservé pour un séjour a paris dans un hôtel 2 étoiles, j'ai bien lu les conditions générales qui stipulent en cas d'annulation il prélèvent 15 euros mais faudrait que sa soit avant 3jour. j'ai annulé 10jours avant et il m'informe avoir débité une nuit qui est a 48 euros j'ai informé que j'ai annulé mais sans réponse. que dois je faire. c'est de l'arnaque et rien a faire j'ai appelé pour signalé ce problème mais la personne me dit qui faut envoyé un mail je l'ai fait j'ai meme la quittance d'annulation.

j'ai envoyé plusieurs mails rien a faire

que dois je faire ?

merci